

HUILE MINERALE code 2100

Pour : INTERIEUR / Phase : HUILEUSE

COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, huile de carthame, ester de résine de colophanes, essence d'écorces d'agrumes, acide silicique, micro cire, montmorillonite, siccatisifs à l'octoate de cobalt, de zirconium, de manganèse et de zinc.

PROPRIETES

Finition satinée, grande résistance à l'usure, respect du caractère et de la structure du support, hydrofuge et non filmogène. L'huile minérale peut être utilisée en incolore ou en teintes translucides à l'aide des concentrés spécifiques (2101 à 2105).

DOMAINES D'APPLICATION

Toutes surfaces minérales, chapes ciments, béton, granit, dallages en pierres naturelles, à l'intérieur.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être, propre, dépoussiéré, exempt de taches de graisse et préparé selon les règles de l'art. Le support doit être neutre au niveau alcalinité et sec (humidité acceptable : < 1,5 % pour les chapes ciments et < 0,5 % pour les chapes anhydrites, selon méthode Carbide). Un ponçage et dépoussiérage doit être effectué, selon les recommandations des fabricants. La température du support doit être de 16°C minimum.

Attention : Les surfaces comportant des joints, les tomettes en terre cuite, carrelages, dallages et autres supports fortement poreux et absorbants doivent être traités au préalable avec 1 ou 2 couches de SOUS COUCHE POUR HUILE MINERALE code 3760 incolore pour éviter le risque de coloration blanche de la surface ou des joints.

Les chapes anhydriques et autres supports de même type fortement absorbant devront être traités avec 2 couches de SOUS COUCHE POUR HUILE MINERALE code 3760. Pour la mise à la teinte utiliser 5% à 30% de CONCENTRES codes 2101 à 2105. Ne pas utiliser exclusivement de CONCENTRE BLANC code 2101.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accords exprès et écrit d'EUROP LABO - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 12/11/03)

Si la SOUS COUCHE POUR HUILE MINERALE code 3760 ne devait être utilisé sur ce type de support, il faut teinter la première et éventuellement la deuxième couche d'HUILE MINERALE 2100 dans le même ton que le support à l'aide des CONCENTRES POUR HUILE MINERALE 2101 à 2105.

Une mise en œuvre de l'HUILE MINERALE en Incolore entraînerait des défauts d'aspect et de brillance au niveau de la surface.

Remarques en cas de chauffage au sol : En cas de sol neuf, chauffer pendant 3 jours au préalable. Eteindre le chauffage 24 heures avant l'application de la première couche et le remettre en fonction 72 heures après la dernière application (augmenter de 5° C par 24 heures, température maximale de l'eau 30° C).

MISE EN ŒUVRE

L'huile minérale s'applique en trois couches à l'aide d'un rouleau à poils courts. La première couche et la couche intermédiaire sera teintée avec 10 à 30% de concentrés de teintes pour huile minérale codes 2101 à 2105, en fonction de la finition souhaitée. La couche finale sera en règle générale incolore. Ne pas teinter exclusivement avec le CONCENTRE blanc code 2101. Pour les teintes claires ou pastelles, la troisième couche peut également être appliquée teintée.

Les supports traités au préalable avec 1 couche d'apprêt seront recouverts par 2 couches d'HUILE MINERALE, les supports traités au préalable avec 2 couches d'apprêt seront recouverts par 1 couche d'HUILE MINERALE. Veillez à harmoniser la teinte de la SOUS COUCHE POUR HUILE MINERALE avec celle de l'HUILE MINERALE.

Pour le traitement des supports pas ou faiblement absorbants comme le marbre ou l'ardoise appliquer l'huile minérale incolore en 2 fines couches et sécher éventuellement en polissant.

Attention : Les chapes anhydrites ne sont pas résistantes à l'eau, il faut veiller à appliquer une épaisseur suffisante d'HUILE MINERALE.

Effectuer impérativement un essai préalable.

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux

SECHAGE

Recouvrable après 16 à 24 heures. Les sols seront utilisables modérément après 3 jours, la résistance optimale est effective après 7 à 14 jours (20°C / 50-55% d'hygrométrie).

CONSOMMATION - RENDEMENT

En fonction de l'absorption du support : 80 à 120 ml/m² pour la première couche.
60 à 100 pour la couche intermédiaire et finale.
Rendement 8 à 16 m²/litre par couche.

ENTRETIEN

Avec NAPLANA code 2085 mélangé à de l'eau.
Se référer aux consignes figurant sur la fiche technique du NAPLANA.

NETTOYAGE DU MATERIEL

DILUANT 0500 immédiatement après utilisation.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Fermer hermétiquement les pots. Une peau peut se former dans les emballages entamés (à retirer avant ré utilisation).

CONDITIONNEMENT

2,5 L, 10 L, 30 L. en récipients métalliques

CONSEILS DE SECURITE

INFLAMMABLE. VbF A III. Tenir éloigné de toute source de chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (**risque d'auto inflammation**), ou les tremper dans l'eau avant de les laisser sécher à l'air libre.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Les produits naturels se gardent également hors de portée des enfants.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accords exprès et écrit d'EUROP LABO - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 12/11/03)